

Questions orales

La situation n'a cessé d'empirer. Ainsi, l'année dernière, la SCA est tombée à court de 124 millions de dollars. On estime que ce déficit atteindra 300 millions cette année.

Comment un organisme comme la Société du crédit agricole peut-il aider les agriculteurs en difficulté alors qu'il est lui-même insolvable? Plus de 30 p. 100 de nos agriculteurs ont de grosses difficultés financières.

J'exhorte le ministre de l'Agriculture et le gouvernement à faire repartir la SCA du bon pied sur le plan financier pour lui permettre d'aider les agriculteurs comme elle est censée le faire.

* * *

LES AFFAIRES PROVINCIALES**LES PAIEMENTS DE TRANSFERT FÉDÉRAUX AU MANITOBA**

M. Felix Holtmann (Selkirk-Interlake): Premièrement, monsieur le Président, le gouvernement progressiste conservateur du Canada a créé un tel essor économique que la formule de calcul des paiements de transfert fédéraux a donné lieu à un versement supplémentaire de 77 millions de dollars au Manitoba.

Deuxièmement, l'ancien gouvernement néo-démocrate de Howard Pawley a caché ce renseignement aux Manitobains, allant même jusqu'à demander aux députés néo-démocrates du Manitoba de réclamer à cor et à cri plus de crédits fédéraux au titre des hôpitaux, des soins médicaux, de l'assurance-médicaments et des routes.

Troisièmement, le gouvernement néo-démocrate du Manitoba a mordu la poussière.

Quatrièmement, un Nouveau Parti démocratique aux abois a élu un chef aux abois du nom de Gary Doer provenant des rangs d'un syndicat aux abois. Quand Doer a découvert ce paiement supplémentaire de 77 millions de dollars, il a promis aux Manitobains de leur accorder, s'ils l'élevaient, un allègement fiscal en se servant des crédits fédéraux.

Je plains les députés néo-démocrates du Manitoba et tous les Manitobains qui ont été trompés de cette manière par ce nouveau chef.

Qu'est-il arrivé aux soins médicaux? Aux routes? A l'éducation? A l'assurance-médicaments?

Avec une cote de popularité de 20 p. 100 au Manitoba, se pourrait-il que les Néo-Démocrates sous la direction de Doer soient finis?

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

AIR CANADA**LA VENTE PUBLIQUE D'ACTIONS—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE**

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le 14 janvier 1985, à Montréal, le premier ministre a déclaré qu'Air Canada n'était pas à vendre. Or, ce matin, le vice-premier ministre a affirmé de façon tortueuse qu'à l'époque, le

premier ministre voulait tout simplement dire qu'Air Canada n'était pas à vendre à ce moment-là.

Le vice-premier ministre a tort et il le sait pertinemment. Il tente de couvrir le premier ministre. Ce dernier a déclaré que la société Air Canada n'était pas à vendre, un point c'est tout. Ce sont-là ses paroles.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Cette déclaration faite alors qu'il se trouvait en compagnie de son ami, Louis Laberge, se compare à celle selon laquelle nos programmes sociaux étaient un dépôt sacré—il a ensuite entrepris de désindexer les pensions de vieillesse—et à celle qu'il a faite devant son parti, lors du congrès à la direction, alors qu'il s'est engagé à ne jamais faire adhérer le Canada à un accord de libre-échange. Voilà une autre promesse non tenue.

Je ne veux pas entendre le vice-premier ministre tenter, comme il l'a fait ce matin, de rationaliser la question de façon tortueuse et je ne veux rien savoir non plus des arguments fallacieux du nouveau ministre des Transports. Je souhaite que le premier ministre du Canada nous précise pourquoi il est revenu sur sa parole.

Des voix: Bravo!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le chef de l'opposition affirme, et je le cite mot à mot que «Le premier ministre a déclaré que la société Air Canada n'était pas à vendre, un point c'est tout».

Je l'invite donc à se reporter au numéro du 16 janvier 1985 du journal *The Gazette*, de Montréal, dans lequel on rapporte mes paroles de la façon suivante: «Le premier ministre Brian Mulroney a déclaré lundi, à Montréal, que la société Air Canada n'était pas à vendre, mais il n'a pas écarté la possibilité d'une participation minoritaire du secteur privé». Or, c'est là exactement le sens de l'initiative du gouvernement aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Étant donné que le chef de l'opposition déforme complètement mes paroles en anglais et pour la gouverne de son critique en matière de transport, je voudrais lui lire un passage d'un article paru dans le numéro du 15 janvier du journal *La Presse* dans lequel on dit ce qui suit:

[Français]

«Il se pourrait toutefois que des actions d'Air Canada soient vendues au grand public, mais le gouvernement demeurerait certainement le propriétaire majoritaire.» Voilà la position que j'ai énoncée au mois de janvier 1985. C'est une position qui est en train d'être respectée par le gouvernement aujourd'hui.

[Traduction]

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec a interprété la déclaration du premier ministre de la même manière que tout le monde. Le premier ministre a dit: «Le Canada a besoin d'une ligne aérienne nationale. Air Canada n'est pas à vendre». C'est ce qu'il a dit en présence de Louis Laberge.